

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon, tenue le lundi 4 décembre 2017 à la salle du conseil à 20 h et à laquelle sont présents les conseillers et conseillères suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M^{me} Suzy Lessard, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M^{me} Claire Girard qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Est absente M^{me} Nathalie Simard

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

1- LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

223-12-17

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant pour cette assemblée, tout en ajoutant les points suivants à l'item "Affaires nouvelles" qui demeure ouvert.

- 1- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2- Acceptation du procès-verbal de la session tenue le 20 novembre 2017
- 3- Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires
- 4- Code d'éthique des élus : rapport relatif aux dons reçus
- 5- Budget révisé de l'OMH
- 6- Rapport de soumissions : remplacement de pompes et des moteurs (puits d'eau potable)
- 7- Remplacement d'un surpresseur usine d'épuration
- 8- Renouvellement de contrat pour les analyses d'eau potable et d'eaux usées
- 9- Village de pêche le Mistral – saison 2018
- 10- Calendrier 2018 des séances du conseil
- 11- Rapport budgétaire intérimaire
- 12- Avis de motion : règlement fixant les taux des taxes foncières
- 13- Avis de motion : règlement fixant les tarifs de compensation pour le service d'aqueduc
- 14- Avis de motion : règlement fixant les tarifs de compensation pour le service d'égout
- 15- Avis de motion : règlement fixant les tarifs de compensation pour le service de cueillette des ordures et de la récupération
- 16- Correspondance
- 17- Rapports des comités
- 18- Acceptation de la liste des comptes à payer et déboursés no 2017-12
- 19- Affaires nouvelles
 - A) Projet d'entente avec la municipalité de Saint-Bruno : entretien d'hiver partie rang 5 et rang 6
- 20- Période de questions
- 21- Levée de l'assemblée

2- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 20 NOVEMBRE 2017

224-12-17

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 20 novembre 2017, tel que rédigé.

3- DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le directeur général avise le conseil du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Michel Tremblay et M^{me} Suzy Lessard. Tous les élus ont par conséquent remplis cette obligation.

4- CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS : RAPPORT RELATIF AUX DONNS REÇUS

Le directeur général dépose l'extrait du registre pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2017, en regard à tout don, marque de reconnaissance ou d'hospitalité de plus de 200 \$, le tout conformément à l'article 6 de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Aucune déclaration n'a été produite par les élus en regard de cet objet.

5- BUDGET RÉVISÉ DE L'OMH

Un budget révisé au montant de 20 000 \$ est déposé pour approbation. Ce budget prévoit des dépenses dans la catégorie « remplacement, amélioration et modernisation ». La municipalité doit approuver ce budget supplémentaire.

225-12-17

Il est proposé par M^{me} Suzy Lessard, appuyée par M^{me} Claire Girard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le budget révisé de l'OMH pour 2017, lequel inclut une somme additionnelle de 20 000 \$ au poste de « remplacement, amélioration et modernisation » et que le conseil accepte de défrayer une contribution additionnelle équivalente à 10 % de ce montant.

6- RAPPORT DE SOUMISSIONS : REMPLACEMENT DE POMPES ET DES MOTEURS (PUITS D'EAU POTABLE)

Un appel d'offres sur invitation a été lancé en vue de faire l'acquisition de deux pompes ainsi que deux moteurs de remplacement pour les puits d'eau potable. Une seule soumission a été déposée à la municipalité soit par DXP-Natpro – National équipement de procédé au montant de 29 272.64 \$.

La soumission est conforme au devis.

226-12-17

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat à DXP-Natpro - National équipement de procédé pour un montant de 29 272.64 \$ taxes incluses pour l'achat de pompes et moteurs de remplacement aux puits d'eau potable.

7- REMPLACEMENT D'UN SURPRESSEUR USINE D'ÉPURATION

L'usine d'épuration des eaux usées est munie de trois surpresseurs. L'un d'eux est défectueux et il est recommandé de le remplacer. Une soumission pour la fourniture d'un surpresseur a été déposée à la municipalité par la firme Air Com Technologies.

227-12-17

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Claire Girard et il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'un surpresseur Sutorbilt 4MV-DSL au montant de 3 369.21 \$ plus taxes.

8- RENOUVELLEMENT DE CONTRAT POUR LES ANALYSES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES

Le laboratoire chargé de faire les diverses analyses d'eau potable et d'eaux usées pour la municipalité est depuis quelques années Groupe Environnex de Québec. Ce laboratoire a déposé une offre de service pour la prochaine année et une augmentation moyenne de 3 % est constatée pour ce service.

Le coût total des analyses est de 3 766 \$ auquel il faudra ajouter le coût des analyses du phosphore.

228-12-17 Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M. Pierre Boudreault et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat d'analyse de l'eau potable et des eaux usées pour l'année 2018 à Groupe Environnex selon la soumission # B-19663 déposée, en ajoutant les analyses de phosphore aux échantillons d'eaux usées.

9- VILLAGE DE PÊCHE LE MISTRAL – SAISON 2018

M. Francis Marquis, à titre de responsable du Village de pêche le Mistral, dépose au conseil les demandes pour l'édition 2018 ainsi que divers documents dont les prévisions budgétaires. De plus, l'organisme demande une aide financière de 3 150 \$. Les membres conviennent de signer une entente et d'offrir les mêmes services que l'an dernier incluant une aide de 2 800 \$.

229-12-17 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une contribution de 2 800 \$ au Village de pêche le Mistral, ainsi que le prêt de locaux, de salles et d'accès aux installations sanitaires du camping et d'autoriser le directeur général à signer toute entente à cette fin.

10- CALENDRIER 2018 DES SÉANCES DU CONSEIL

Le directeur général dépose le calendrier des sessions du conseil établi pour 2018, conformément à l'article 148 du code municipal.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal prévoit que le conseil doit tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois, établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

230-12-17 À CES CAUSES, il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, lesquelles séances débiteront toutes à 19 heures 30 :

Lundi 15 janvier	Mardi 3 juillet
Lund 12 février	Lundi 6 août
Mardi 6 mars	Mardi 4 septembre
Mardi 3 avril	Lundi 1 octobre
Lundi 7 mai	Lundi 5 novembre
Lundi 4 juin	Lundi 3 décembre

QUE les séances se tiennent à la salle du conseil de l'édifice municipal;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément à la loi.

11- RAPPORT BUDGÉTAIRE INTÉRIMAIRE

Conformément à la loi, le directeur général dépose le rapport budgétaire intérimaire en date 31 octobre 2017.

12 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DES TAXES FONCIÈRES

AVIS DE MOTION

M. Jean-Sébastien Allard donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement fixant les taux de taxes foncières.

13 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT FIXANT LES TARIFS DE
COMPENSATION POUR LE SERVICE D'AQUEDUC

AVIS DE
MOTION

M^{me} Suzy Lessard donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement fixant les tarifs de compensation pour le service d'aqueduc.

14 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT FIXANT LES TARIFS DE
COMPENSATION POUR LE SERVICE D'ÉGOUT

AVIS DE
MOTION

M^{me} Claire Girard donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement fixant les tarifs de compensation pour le service d'égout.

15 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT FIXANT LES TARIFS DE
COMPENSATION POUR LE SERVICE DE CUEILLETTE DES
ORDURES ET DE LA RÉCUPÉRATION

AVIS DE
MOTION

M. Pierre Boudreault donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement fixant les tarifs de compensation pour le service des ordures et de la récupération.

16- CORRESPONDANCE

OMH

Une résolution a été déposée au conseil demandant le renouvellement de l'entente pour le service de déneigement pour 2017-2018.

231-12-17

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M. Jean-Sébastien Allard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le renouvellement de l'entente pour les services de déneigement du stationnement de l'OMH par la municipalité au tarif de 250 \$ pour la prochaine saison.

AQLM

Avis de renouvellement d'adhésion pour 2018.

232-12-17

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le renouvellement de l'adhésion pour 2018 à l'AQLM au montant de 357.62 \$.

M.R.C. Lac St-Jean Est

La municipalité a reçu une copie d'une résolution adressée à la ministre Isabelle Melançon concernant les compensations exigées en vertu de la Loi sur la conservation des milieux humides.

R.I.S.I.S.S

La municipalité a reçu une copie de la résolution numéro 45-10-2017, représentant un scénario d'optimisation visant une mise en commun de diverses casernes.

M. Dany Gagnon

M. Dany Gagnon demande un remboursement au promoteur M. Alain Gagnon de dépenses relatives aux travaux d'aqueduc pour son projet domiciliaire. Ce dossier sera à l'étude par le comité des travaux publics.

Fabrique

M. Richard Tremblay, président de la Fabrique demande la prise en charge de l'entretien du gazon du cimetière par la municipalité. Le dossier sera analysé et une rencontre devra être tenue avant de prendre une décision.

MAMOT

La municipalité a reçu une lettre d'approbation du plan d'intervention des conduites.

17- RAPPORTS DES COMITÉS

Corporation de développement

Une rencontre a été tenue. Le procès-verbal est non disponible.

Comité des finances

M. Pierre Boudreault fait rapport des demandes d'aide financières reçues et des recommandations.

233-12-17 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons et subventions suivants :

- Fondation Thérèse-Lavoie – Tournoi de quilles 100 \$
- Activité du Prisme Culturel – ballet de Casse-Noisette – 2 billets à 125 \$ chacun
- Académie de boxe le Pugiliste – Souper bénéfice – 2 billets à 80 \$ chacun
- Fêtes gourmandes – Soirée bénéfice – 2 billets à 50 \$ chacun

Fêtes et festivals

M. Michel Tremblay fait rapport de l'assemblée générale annuelle et du rapport annuel 2017.

R.I.S.I.S.S.

M. Jean-Sébastien Allard dépose les statistiques d'intervention pour le dernier mois. M^{me} Claire Girard a été nommée comme vérificatrice à la régie.

18- ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS NO 2017-12

M. Pierre Boudreault fait rapport de l'analyse des comptes par le comité des finances et en recommande l'acceptation.

234-12-17 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Jean-Sébastien Allard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer et des déboursés no 2017-12 au montant de 77 596.41 \$ telle que préparée et d'en autoriser le paiement.

- Comptes à payer :	117 241.61 \$
- Déboursés :	976.66 \$
- Retenue :	<u>(40 621.86) \$</u>
TOTAL :	77 596.41 \$

19- AFFAIRES NOUVELLES

A) Projet d'entente avec la municipalité de Saint-Bruno : entretien d'hiver partie rang 5 et rang 6

Le directeur général résume le dossier. Une entente particulière avec la municipalité de Saint-Bruno serait intervenue pour l'entretien d'hiver de certaines parties du rang 5 et du rang 6.

235-12-17 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M^{me} Claire Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la signature d'une entente avec la municipalité de Saint-Bruno par laquelle cette municipalité exécutera l'entretien d'hiver d'une partie du rang 5 et du rang 6, d'une longueur totale de 1.1 km aux conditions suivantes :

- L'installation par la municipalité de Saint-Gédéon de clôtures à neige le long de la route du rang 6 (côté Ouest) sur une longueur approximative de 400 mètres;
- L'enlèvement par la municipalité de Saint-Bruno de toute affiche indiquant les limites municipales ou d'entretien;
- Le versement d'une compensation annuelle de 2 000 \$ par la municipalité de Saint-Gédéon à la municipalité de Saint-Bruno pour l'entretien d'hiver;
- Que cette entente soit d'une durée de 4 ans.

20- PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une question est posée sur le règlement 2017-456
- M. Gilles Côté mentionne que dans le dossier de la poursuite contre M. Éric Côté, une lettre aurait été transmise à la juge après l'audience. Il déplore ce fait.

21- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 40, M. Jean-Sébastien Allard propose la levée de l'assemblée.

Maire

Directeur général